

Chers parents,

Nous profitons de la rentrée pour vous présenter le Sou des Écoles de Réaumont et Saint-Blaise-du-Buis, association à but non lucratif qui organise tout au long de l'année des événements ouverts à tous pour participer au financement des projets pédagogiques, culturels et sportifs des enfants dans les deux écoles.



Pour en savoir plus sur les événements organisés et les projets financés, sur l'AG du 16/09/19, ou sur nos prochaines manifestations :

- Consultez le site du Sou : <http://soureaumontsaintblaise.fr> (Vous y trouverez notamment le compte-rendu de l'AG du 16/09/19)
- Suivez le Sou sur Facebook : "Sou des écoles Saint blaise du buis Réaumont"
- Ecrivez-nous à sou.reaumontsaintblaise@gmail.com

Pour que, cette année, les enfants puissent continuer à bénéficier de tels projets, une cotisation annuelle est nécessaire. Elle se divise en deux parties (Gratuité à partir du 3ème enfant) :

- 10 euros, reversés au Sou des écoles (financement des activités scolaires / transport de nos enfants)
- 10 euros, reversés à la coopérative scolaire (renouvellement et acquisition du matériel de classe)

!! Nouveauté !! Il est désormais possible de cotiser en ligne !

Cotisation **jusqu'au vendredi 18/10/2019** via le site HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-saint-blaise-reaumont/adhesions/cotisation-2019-2020>

Lien cliquable sur le site du Sou : <http://soureaumontsaintblaise.fr>

Cotisation papier :

Cotisation jusqu'au vendredi 18/10/2019 : Coupon à rendre avec le règlement dans une enveloppe avec votre nom, aux enseignantes pour les élèves de Réaumont ou dans une des boîtes aux lettres du Sou (à l'intérieur du local à vélo à Saint-Blaise et devant la mairie de Réaumont).

******Cotisation année scolaire 2018-2019 – Sou des Écoles de Réaumont et Saint Blaise du Buis******

Merci de joindre le coupon à votre règlement. Règlement en espèces ou par chèque (à l'ordre du Sou des écoles de Réaumont et St Blaise du Buis). Si enfants scolarisés dans les 2 écoles, un règlement commun possible, déposé à l'école de leur choix. Règlement possible en 2 chèques (octobre, février).

Écrire en MAJUSCULE svp :

Nom	Prénom	Classe	Montant
<i>Total</i>			

J'autorise le Sou des écoles à utiliser dans le cadre d'actions de communication des photos de mon/mes enfant(s) prises au cours des activités financées par le Sou.

oui non
(entourez votre choix)

Nom, Prénom du parent 1 : Téléphone :
.....

Email (en majuscule) :

Nom, Prénom du parent 2: Téléphone :
.....

Email (en majuscule) :